



## **Les élus CGT du Conseil Régional de Haute-Normandie peuvent être satisfaits de leur travail :**

Au-delà du travail quotidien que représente notre activité syndicale, deux éléments concrets viennent marquer cette période qui précède les grandes vacances :

- ♣ Le lundi de Pentecôte est enfin reconnu par la Région comme un jour de travail effectif dès lors que la journée de solidarité est ajoutée au 1600 h, soit 1607h Il est noté en tant que tel sur la dernière version de l'emploi du temps pour les PTL.

### **Le combat continu pour les agents du siège.**

- ♣ Suite à des décalages entre nos calculs issus de la Charte du Temps de Travail et la version des services de la Division des Ressources Humaines, nous avons fait remonter nos observations :

### **Elles ont été prises en compte sur la 2eme version du tableur ;**

Sauf cas particulier qui pourrait se révéler ultérieurement, nous enregistrons donc des résultats similaires entre notre tableur CGT et celui de la Région.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions  
et pour le calcul de vos horaires

**La CGT du Conseil Régional de Haute-Normandie  
Hôtel de Région – 5 rue Schuman – 76174 ROUEN Cedex 1  
Tel : 02 35 52 31 25 - Fax : 02 35 52 23 72  
E. Mail : syndicat.cgt@cr-haute-normandie.fr**